



HAL
open science

La géographie de l'exclusion dans une métropole bi-polaire : Lille

Gérard-François Dumont

► **To cite this version:**

Gérard-François Dumont. La géographie de l'exclusion dans une métropole bi-polaire : Lille. Outre-terre. Revue européenne de géopolitique, 2012, 3-4 (33-34), pp.107-136. 10.3917/oute.033.0107 . halshs-02558173

HAL Id: halshs-02558173

<https://shs.hal.science/halshs-02558173v1>

Submitted on 3 Mar 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LA GÉOGRAPHIE DE L'EXCLUSION DANS UNE MÉTROPOLE BI-POLAIRE : LILLE

Gérard-François Dumont

Outre-terre | « Outre-Terre »

2012/3 n° 33-34 | pages 107 à 136

ISSN 1636-3671

ISBN 9782358150941

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.inforevue-outre-terre1-2012-3-page-107.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Outre-terre.

© Outre-terre. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

La géographie de l'exclusion dans une métropole bi-polaire : Lille

Gérard-François Dumont¹

Dans l'imaginaire collectif lillois, la commune-centre de Lille offre l'image d'une « ville bourgeoise », s'opposant notamment à l'autre important pôle de l'unité urbaine, Roubaix-Tourcoing, situé à une périphérie nord-est, qui concentrerait les populations paupérisées. Cette image se trouve-t-elle confirmée ou infirmée à l'analyse des données ?

LA GÉOGRAPHIE LILLOISE DE L'EXCLUSION SELON LES INDICATEURS CENSITAIRES

Examinons d'abord successivement les six indicateurs censitaires selon les 62 communes de l'unité urbaine de Lille-Roubaix-Tourcoing.

LE CHÔMAGE CONCENTRÉ DANS DEUX PÔLES CENTRAUX

La géographie du taux de chômage distingue nettement deux secteurs aux forts pourcentages : un versant nord-est de quatre communes, dont deux des trois communes-centres, auquel s'ajoutent la principale commune-centre, Lille, et une commune qui lui est limitrophe.

La catégorie des taux élevés de chômage (supérieurs à 19,1 %) se localise dans deux des trois communes-centres de l'unité urbaine : Roubaix (avec un taux record de 28,2 %) et Tourcoing. Ces deux communes contiguës du nord-est de l'unité urbaine ont subi le déclin de l'industrie textile lainière², dont elles étaient les principaux pôles en France. Malgré leur reconversion vers le tertiaire (et en particulier la Vente Par Correspondance avec, entre autres, La Redoute), le taux de chômage y demeure très élevé, les créations d'emplois tertiaires étant largement insuffisantes pour compenser les nombreuses pertes d'emplois industriels.

La troisième commune-centre, Lille, compte un taux de chômage (16,9 %) sensiblement supérieur à la moyenne de l'unité urbaine (14,9 %), soit le cinquième

1 Professeur à Paris-Sorbonne, Paris IV ; membre du secrétariat de rédaction d'*Outre-Terre* Extrait de *Géographie urbaine de l'exclusion dans les grandes métropoles régionales françaises*, Paris, L'Harmattan, 2011.

2 Rappelons que la perte d'emplois sur une commune n'implique pas nécessairement une augmentation du taux de chômage si ses actifs trouvent un emploi dans une autre commune. Toutefois, nombre de salariés des entreprises industrielles implantées dans une commune habitaient la même commune.

taux le plus  lev  des 62 communes. Elle appartient   la cat gorie des taux moyennement  lev s de ch mage. Elle b n ficie certes de populations des cat gories sociales sup rieures, comme en t moigne la r novation du Vieux-Lille, avec notamment des boutiques de luxe, dont des magasins d'antiquit , ou la forte hausse des prix de l'immobilier. Toutefois, Lille abrite aussi de nombreuses personnes sans emplois dans certains de ses quartiers, comme Lille Sud ou Fives. La commune de Lille se caract rise donc par une r elle h t rog n it  : la richesse relative de la partie centrale cache la moindre aisance de quartiers plus p riph riques, qui ont souffert des pertes d'emplois dans l'industrie, en particulier dans le textile, o  les usines aujourd'hui disparues  taient install es. Les trois autres communes aux taux moyennement  lev s de ch mage (compris entre 15,5 et 19,1 %) se situent dans la couronne limitrophe. Deux jouxtent Roubaix et s'inscrivent dans la m me logique, mais   un degr  moindre : Wattrelos, autre commune   important h ritage textile, avec de nombreuses friches industrielles (filatures du Sartel, Saint-Li vin et Laini re de Roubaix), et Hem, ancienne ville textile dont la population travaillait essentiellement dans les usines roubaisiennes. La troisi me est Mons-en-Baroeul, commune limitrophe de Lille, non pour des raisons  conomiques (cette commune n'a pas connu de d sindustrialisation), mais parce qu'elle abrite un des principaux grands ensembles de l'agglom ration, concentrant des populations fragilis es, dont certaines originaires des anciens quartiers insalubres de la commune de Lille.

Les taux moyennement faibles de ch mage (compris entre 10,7 % et 14,3 %) concernent douze communes, dont sept dans la couronne limitrophe. Parmi ces derni res, il convient de citer Villeneuve-d'Ascq, qui abrite le technop le de l'unit  urbaine et constitue le principal p le de recherche, avec deux universit s et de nombreux laboratoires de recherche. En outre, cette commune dispose de plusieurs si ges sociaux de grandes entreprises nordistes, comme Bonduelle, Cofidis ou encore D cathlon. Parmi les cinq autres communes,   taux moyennement faible de ch mage, situ es dans la couronne p riph rique, citons Seclin, qui poss de une grande zone d'activit s (dont Dassault Aviation), et trois communes de la vall e de la Lys, disposant de plusieurs  tablissements industriels.

Les deux tiers des 62 communes de l'unit  urbaine, 43 exactement, se classent dans la cat gorie des taux faibles de ch mage (inf rieurs   10,7 %). Il est possible de les distinguer en deux types.

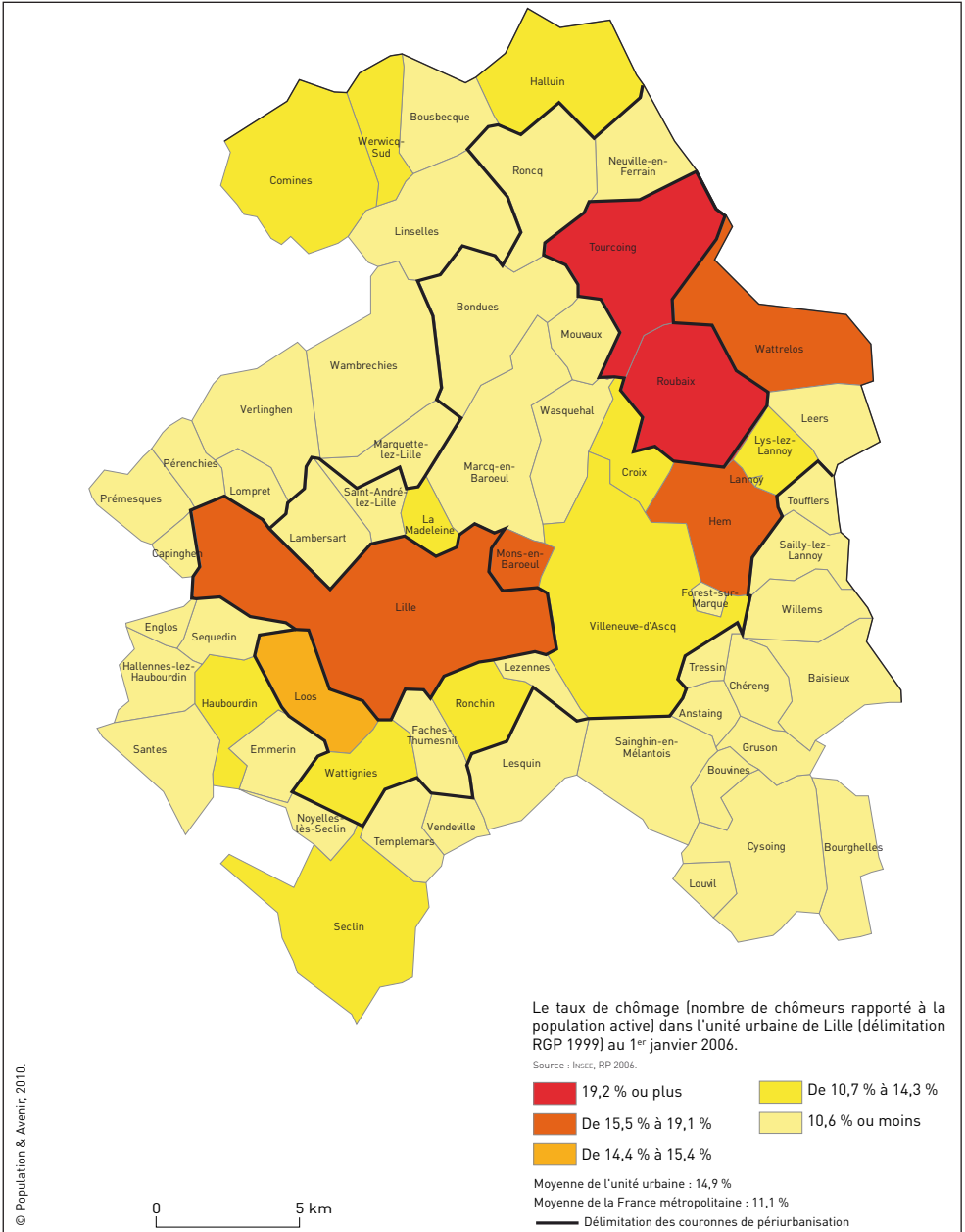
Le premier correspond   douze communes de la couronne limitrophe, dont ce qu'il est convenu d'appeler le « Triangle d'Or BMW », Bondues-Marcq-Wasquehal. Ce secteur assez fortement urbanis  constitue une p riph rie habit e par des cat gories socioprofessionnelles sup rieures, sur le mod le de la banlieue ouest parisienne. Il est historiquement le lieu privil gi  de r sidence des industriels locaux. Cependant, ces communes au caract re r sidentiel affirm  ne sont pas d nu es d'activit s  conomiques. Par exemple, Marcq-en-Baroeul compte des activit s tertiaires, avec une dominante des services aux entreprises (communication, banque, informatique),

et possède aussi des industries dynamiques (levure Lesaffre, Eurocandy fabricant du Carambar). Lambersart, à l'ouest de Lille, se rattache à ce schéma, ainsi que Roncq et Neuville-en-Ferrain à l'ouest de Tourcoing : ces deux communes possèdent chacune une vaste zone d'activités à dominante logistique, grâce à leur situation géographique privilégiée au bord de l'autoroute reliant Lille à Gand.

Le second type, le plus répandu, concerne 31 communes de la couronne périphérique, à dominante pavillonnaire et moins peuplées. Elles sont particulièrement nombreuses au sud-est dans le Mélantois, lieu de résidence d'actifs qui travaillent dans le technopôle de Villeneuve-d'Ascq, dans les zones d'activités de Lesquin-Sainghin-en-Mélantois, où se situe le Centre Régional de Transport, à dominante logistique, ou à l'aéroport³. Certaines communes de l'ouest (Prémesques, Verlinghem, Lompret) et du sud-ouest (Englos, qui possède sur son territoire un centre commercial régional) de Lille s'inscrivent dans la même logique. Bien qu'inclues par l'Insee dans l'unité urbaine, ces communes présentent un paysage relativement peu dense, plus parurbain que périurbain. Le taux de chômage le plus faible, de seulement 4,7 %, se constate d'ailleurs au sud-est de ce secteur à Bourghelles, chiffre qui témoigne d'une très forte fragmentation socio-spatiale à l'échelle de l'unité urbaine.

3 Le dixième de France métropolitaine par le nombre de passagers, soit 1 148 000 en 2009.

Carte 1 Le ch mage dans l'unit  urbaine de Lille



  Population & Avenir, 2010.

LA CARTE DU TAUX DE LOGEMENTS HLM DOMINÉ PAR UN MÉRIDIEN DE SIX COMMUNES

La carte de la part de logements HLM dans le total des résidences principales diffère très fortement de celle du taux de chômage. Elle distingue un méridien de six communes de forts et moyennement forts taux de logements HLM, situées dans la moitié orientale de l'unité urbaine, s'étendant de Wattrelos au nord à Villeneuve-d'Ascq au sud. S'ajoutent à ce méridien six autres communes géographiquement dispersées, au nord-ouest et au sud-ouest, ainsi que Marquette-lez-Lille. En revanche, la zone centrale et surtout sud-est compte des taux moyennement faibles ou faibles de logements HLM.

Les pourcentages élevés de logements HLM (supérieurs à 34,5 %) se situent dans quatre communes de l'est, dont une commune-centre : Roubaix, qui abrite la ZUP des Trois Ponts, et trois communes de la couronne limitrophe. La première, Villeneuve-d'Ascq, possède le taux maximum de 44,7 %, résultat de la politique nationale d'aménagement du territoire. En effet, l'opération « ville nouvelle » a reposé en grande partie, comme dans les autres villes nouvelles françaises⁴, sur la construction de logements sociaux. Par exemple, le quartier de Pont de Bois a 97 % de logements HLM en 2006. La deuxième commune de la couronne limitrophe, Mons-en-Baroeul, a connu une importante urbanisation sous forme de grand ensemble pendant les Trente Glorieuses, avec la création de la ZUP de la Plaine de Mons. Enfin, Lannoy se caractérise par la présence de nombreux logements à caractère social construits pour les ouvriers du textile.

Ensuite, les pourcentages moyennement élevés de logements HLM (compris entre 24,3 et 34,5 %) distinguent huit communes, réparties également entre la couronne limitrophe et la couronne périphérique. Parmi les quatre premières, deux d'entre elles se trouvent d'une part sur le versant nord-est de l'unité urbaine, soit Wattrelos (ZUP de la Plaine de Beaulieu) et Hem (grand ensemble de Longchamp-Les Hauts Champs à cheval sur Roubaix). Les deux autres se situent dans les banlieues sud-ouest de Lille : Loos (quartier les Oliveaux) et Wattignies (ZUP du Blanc Riez). Les quatre autres communes concernées par des taux moyennement élevés de logements HLM sont dispersées dans la couronne périphérique : Comines et Wervicq-Sud au nord-ouest, Marquette-lez-Lille au centre-nord et Haubourdin au sud (quartier du Parc).

La commune-centre de Tourcoing, malgré la vaste ZUP de la Bourgogne, ne s'inscrit que dans la catégorie des communes au taux moyen de logements HLM (compris entre 22,2 et 24,2 %), comme trois autres communes.

Quant à la troisième commune-centre de l'unité urbaine, Lille, elle se situe dans la catégorie des communes ayant un taux moyennement faible de logements HLM, avec un taux de logements HLM (22,0 %) légèrement inférieur à la moyenne (23,2 %). Cela peut s'expliquer par une urbanisation ancienne, combinée avec une faible superficie. Donc, compte tenu de ses capacités foncières limitées, cette commune-centre a connu

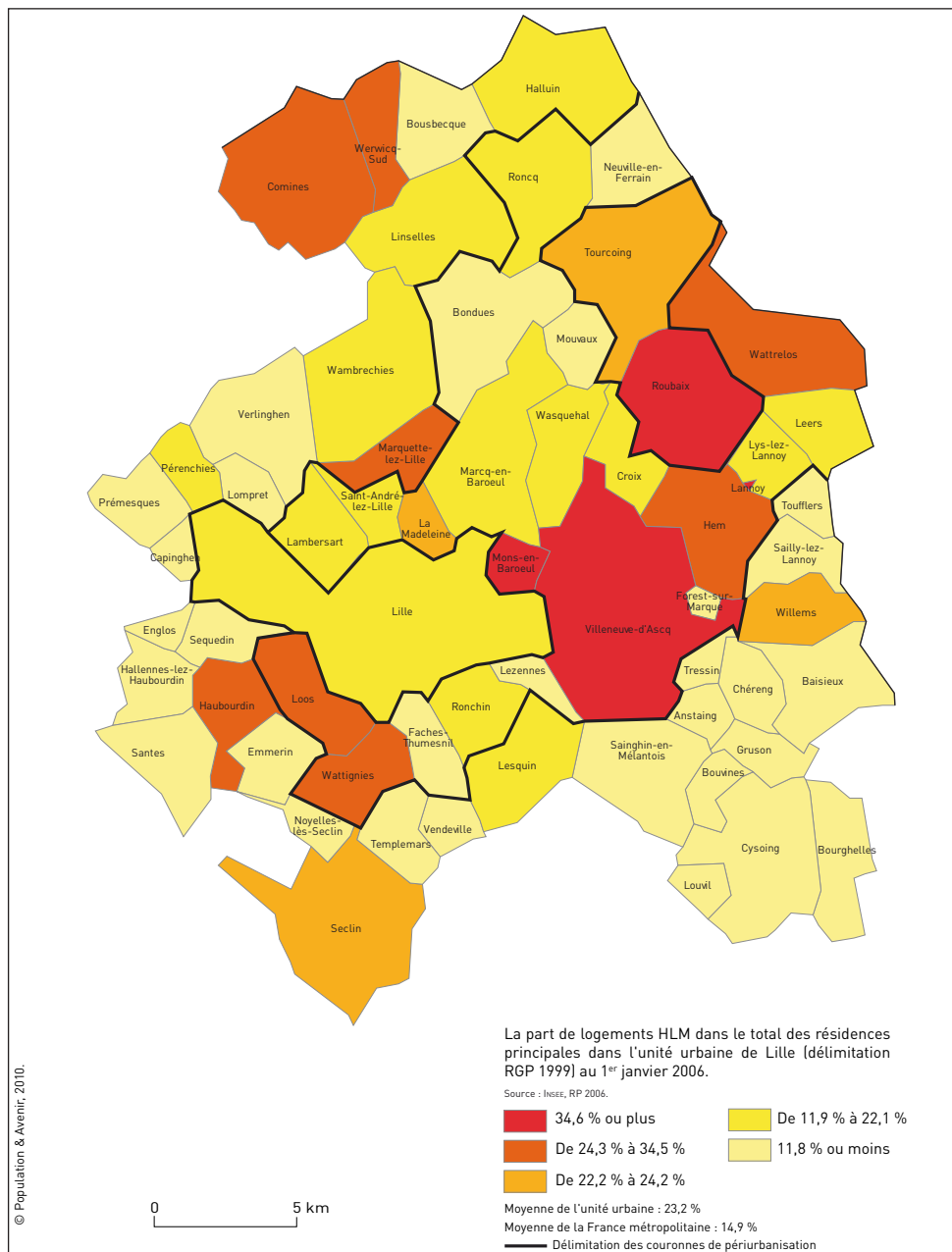
4 Cf. Gérard-François Dumont (éd.), *La France en villes*, Paris, Sedes, 2010, chapitre 14.

moins de constructions neuves que sa périphérie pendant les années 1950 et 1960. Son seul important grand ensemble de logements sociaux est Lille Sud.

Les pourcentages moyennement faibles de logements HLM (compris entre 11,9% et 22,1%), outre Lille, se localisent dans quatorze communes. Neuf d'entre elles sont dans la couronne limitrophe: ce sont des communes relativement peuplées avec, à une exception près, chacune plus de 10 000 habitants: Halluin, Lambersart, Marcq-en-Baroeul, Ronchin... Les cinq communes de la couronne périphérique de cette catégorie sont, elles aussi, relativement peuplées par rapport à la moyenne de cette couronne, avec chacune plus de 5 000 habitants.

Enfin, la cinquième catégorie des pourcentages faibles de logements HLM (inférieurs à 11,9%) concerne exactement la moitié des 62 communes de l'unité urbaine. Seulement six d'entre elles se situent à l'intérieur de la couronne limitrophe, dont deux dans le Triangle d'Or. 25 communes de cette cinquième catégorie se trouvent donc dans la couronne périphérique: elles se caractérisent par une dominante pavillonnaire et une croissance démographique souvent récente, comme, au sud-est, la dizaine de communes du Mélandois, région où se situent les deux communes n'ayant aucun logement HLM: Louvil et Gruson.

Carte 2: Le logement HLM dans l'unité urbaine de Lille



LE POURCENTAGE MAXIMUM D'OUVRIERS ET LES EMPLOY S SUR LE VERSANT NORD-EST

La carte des ouvriers et des employ s se distingue de la pr c dente avec un secteur de quatre communes aux taux  lev s au nord-est, auquel s'ajoutent quatre communes aux taux  galement  lev s dans le quart sud-ouest et quatre aux taux moyennement  lev s au nord, ainsi que d'autres dispers es dans le reste du territoire de l'unit  urbaine. Les faibles taux d'ouvriers et d'employ s se localisent dans la partie centrale de l'unit  urbaine et au sud-est.

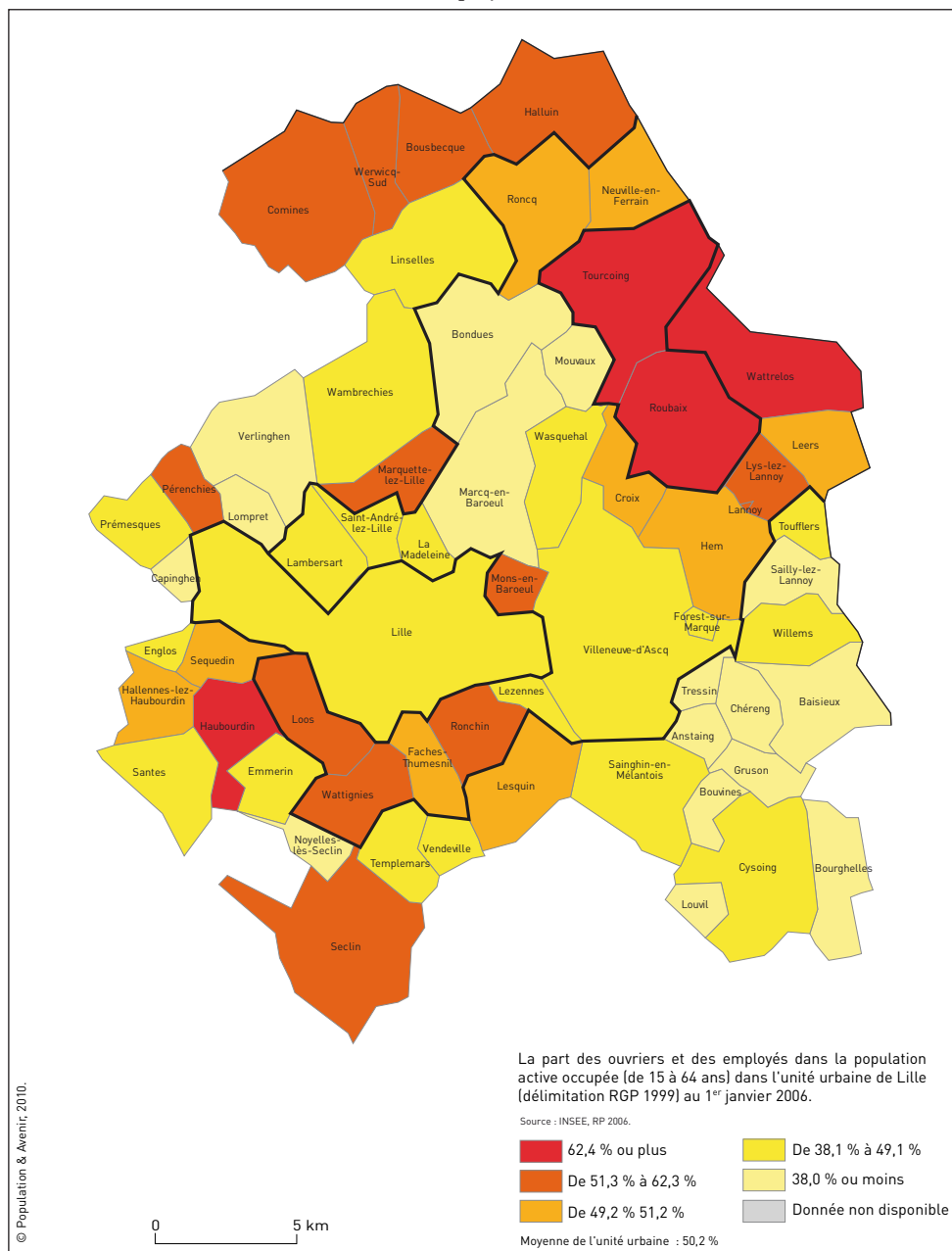
La cat gorie des taux  lev s (sup rieurs   62,3%) d'ouvriers et d'employ s distingue quatre communes. Les trois premi res, contigu es, sont, au nord-est de l'unit  urbaine, les deux communes-centres de Tourcoing (avec le taux maximum de 66,7%) et Roubaix, et une commune limitrophe des deux pr c dentes, Wattrelos. La quatri me commune de cette cat gorie, Haubourdin, situ e au sud-est de la couronne p riph rique, abrite de nombreuses industries, en particulier agroalimentaires (Cargill).

Treize communes forment la cat gorie des taux d'ouvriers et d'employ s moyennement  lev s (compris entre 51,3 et 62,3%). Six d'entre elles sont dans la couronne limitrophe, comme Mons-en-Baroeul. Les sept autres se situent dans la couronne p riph rique. Il s'agit d'abord des quatre communes de tradition industrielle de la vall e de la Lys, dont Comines et Halluin, anciennes villes textiles reconverties dans d'autres industries. S'ajoute P renchies, commune anciennement textile, Seclin au sud, qui abrite une vaste zone industrielle, et Marquette-lez-Lille, commune de tradition industrielle (agro-alimentaire).

La troisi me commune-centre, Lille, compte un taux d'ouvriers et d'employ s (43,2%) inf rieur   la moyenne de l'unit  urbaine (50,2%), et se situe dans la cat gorie des taux moyennement faibles d'ouvriers et d'employ s (compris entre 38,1 et 49,1%). Sept communes de cette cat gorie se situent dans la couronne limitrophe (dont Villeneuve-d'Ascq) et douze en couronne p riph rique. Leur r partition ne met pas en  vidence de logique g ographique.

Enfin, les taux faibles d'ouvriers et d'employ s (inf rieurs   38,1%) se concentrent principalement dans deux secteurs: trois communes de la couronne limitrophe appartenant au Triangle d'Or, et 13 communes de la couronne p riph rique, dont la majorit  au sud-est dans le M lantois, o  le taux minimum se constate   Gruson: 16,3%. Ces communes concentrent les cadres et professions interm diaires de l'unit  urbaine, soit parce qu'elles abritent des activit s de haute technologie, soit, le plus souvent, du fait qu'elles sont le lieu de r sidence de ce type d'actifs, d'o  une moindre r pr sentation des cat gories socioprofessionnelles moins qualifi es.

Carte 3 : Les ouvriers et les employés dans l'unité urbaine de Lille



LE VERSANT NORD-EST AVEC LE PLUS FAIBLE TAUX DE NON DIPL M S

La g ographie de la population non dipl m e distingue un ensemble de trois communes aux taux  lev s au nord-est, ainsi que quelques communes au nord et dans le quart sud-ouest aux taux moyennement  lev s, s'opposant   une vaste zone continue allant du nord au sud, de Bousbecque   Bourghelles, aux faibles taux de non dipl m s.

La cat gorie des taux  lev s de non dipl m s (sup rieurs   27,5 %) se localise dans trois communes du versant nord-est, dont les deux communes-centres de Roubaix et Tourcoing, avec un record   Roubaix : 37,3 %. Cette situation s'explique par la tradition industrielle de ces communes, mais aussi, notamment   Roubaix, par l'importance de l'immigration⁵, population   niveau moyen de formation limit e. Une troisi me commune limitrophe des deux pr c dentes, Wattrelos, entre dans cette cat gorie pour les m mes raisons, mais   un degr  moindre.

Sept communes forment la cat gorie des taux moyennement  lev s de non dipl m s (compris entre 22,4 et 27,5 %). Trois d'entre elles se situent en couronne limitrophe (Hem...) et quatre dans la couronne p riph rique, dont trois (Comines, Wervicq-Sud et Halluin) dans la vall e de la Lys. Ce sont essentiellement des communes d'h ritage industriel textile, activit    faible qualification de la main-d' uvre, situation qui perdure encore aujourd'hui chez les jeunes g n rations malgr  le d clin de ces activit s.

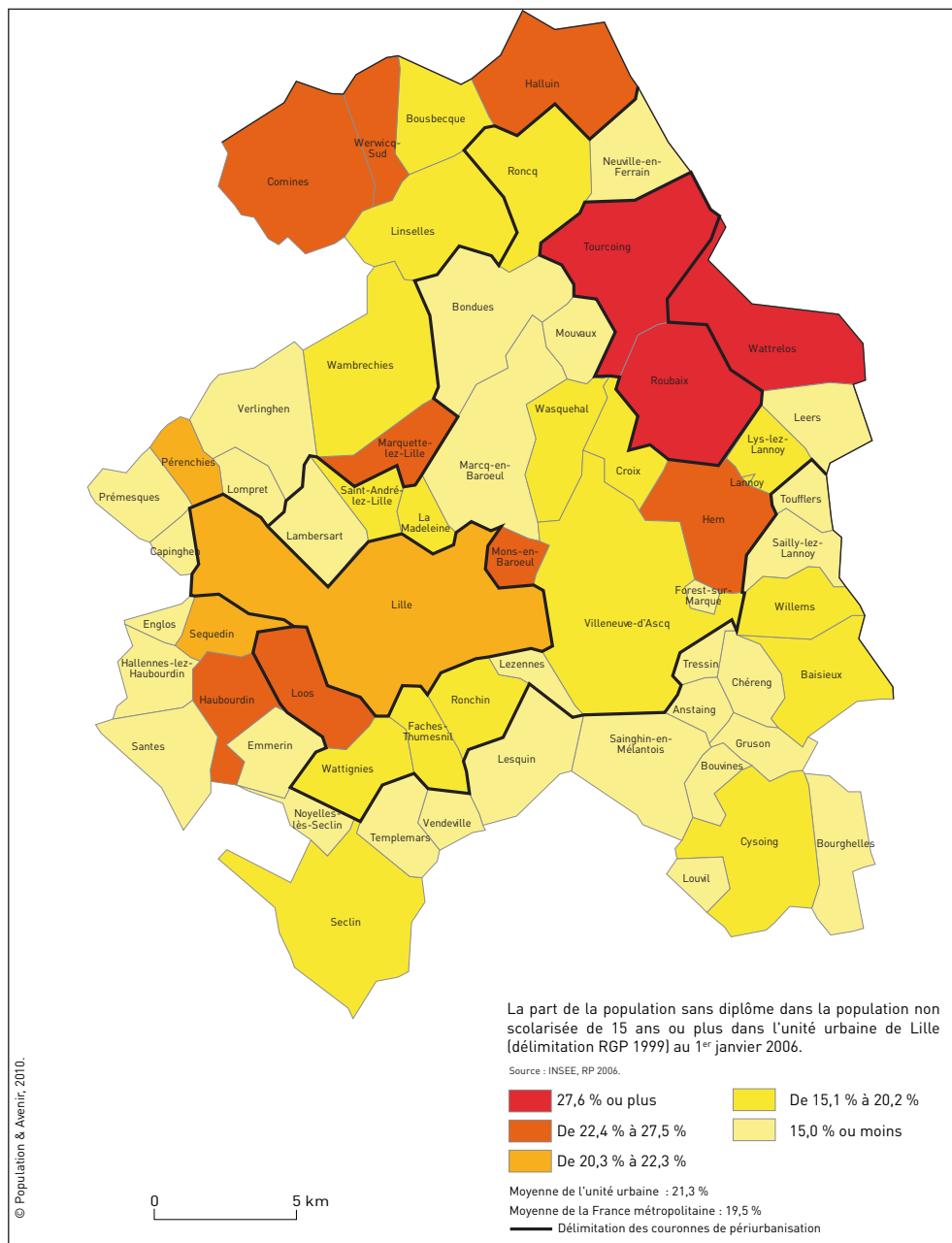
Pour le taux de non dipl m s, la troisi me commune-centre, Lille, figure dans la cat gorie moyenne, mais avec un taux (20,3 %) inf rieur   la moyenne de l'unit  urbaine (21,3 %). La pr sence d'une importante population  tudiante, Lille  tant consid r e comme la deuxi me ville  tudiante de France, ne suffit donc pas   lui assurer une place dans l'une des deux meilleures cat gories.

La cat gorie des taux moyennement faibles de non dipl m s (compris entre 15,1 et 20,2 %) regroupent 18 communes, soit onze de la couronne limitrophe et sept dans la couronne p riph rique. Villeneuve-d'Ascq se trouve logiquement dans cette cat gorie. Cette commune abrite en effet une partie de l'enseignement sup rieur lillois et donc de nombreux  tudiants, mais aussi des zones d'activit s de haute technologie employant une main-d' uvre qualifi e.

Enfin, la cinqui me cat gorie des taux faibles de non dipl m s (inf rieurs   15,1 %) regroupe exactement la moiti  des communes de l'unit  urbaine. Huit d'entre elles se situent dans la couronne limitrophe, dont trois du Triangle d'Or (sauf Wasquehal). Les 23 autres sont donc dans la couronne p riph rique, principalement au sud-est de Lille,   proximit  du technop le de Villeneuve-d'Ascq, dans le M lantois, o  se situe de nouveau le taux le plus faible   Gruson : 6,6 %. Se signalent aussi des communes   dominante pavillonnaire, situ es   l'ouest et au nord-ouest de Lille.

⁵ Selon le Recensement de la population (RP) 2006, la population de Roubaix compte 17 408 immigrants pour 97 952 habitants, soit 17,8 % contre 8,2 % pour la moyenne de la France m tropolitaine.

Carte 4 : La population non diplômée dans l'unité urbaine de Lille



LES FAMILLES MONOPARENTALES : UNE SERPE DE 6 COMMUNES À L'EST

La carte du pourcentage des familles monoparentales dans la population des ménages apparaît différente de la précédente avec une serpe de six communes aux forts taux à l'est, qui se distingue du centre, du nord, et du sud-est, généralement aux faibles taux.

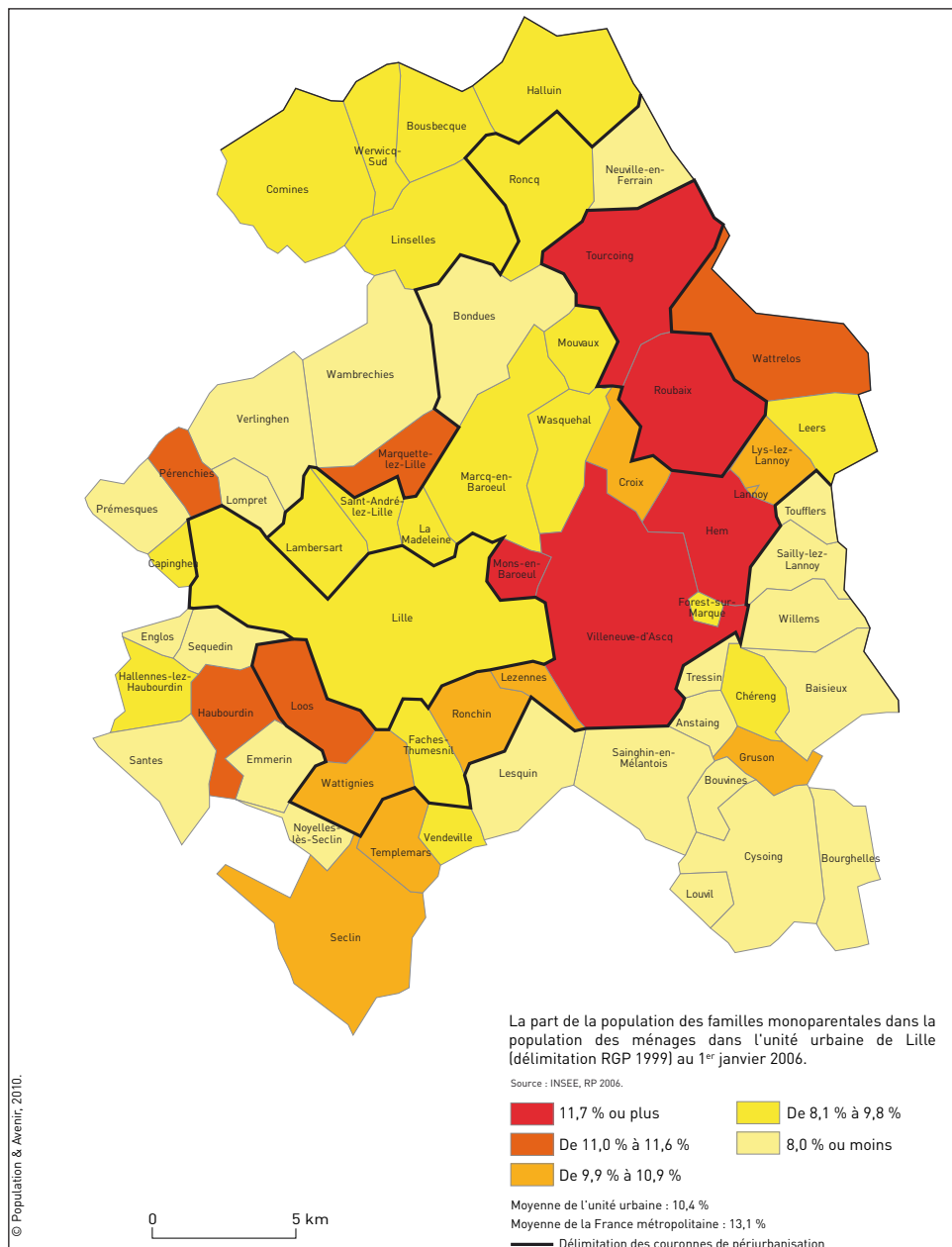
Cinq communes forment la catégorie des taux élevés de pourcentage des familles monoparentales (supérieurs à 11,6%). Il s'agit des deux communes-centres du nord-est de l'unité urbaine, Roubaix (à laquelle revient le maximum avec un taux de 15,8%) et Tourcoing, ainsi que de trois communes de la couronne limitrophe : Hem, Mons-en-Baroeul et Villeneuve-d'Ascq. Ces trois communes présentent un profil sociodémographique assez varié, mais se caractérisent par un taux significatif de logements HLM, type d'habitat où les familles monoparentales sont plus nombreuses.

La catégorie des taux moyennement élevés de familles monoparentales (compris entre 11 et 11,6%) concerne, comme la précédente, cinq communes : deux d'entre elles, Loos et Wattrelos, sont situées dans la couronne limitrophe et trois, Pérenchies, Marquette-lez-Lille et Haubourdin, dans la couronne périphérique. Comme noté ci-dessus, il s'agit de communes au pourcentage relativement élevé de logements sociaux.

Avec un taux de familles monoparentales de 8,6%, la commune-centre de Lille se situe clairement en dessous de la moyenne de l'unité urbaine (10,4%). Elle appartient donc à la catégorie des communes au taux moyennement faible de familles monoparentales (compris entre 8,1 et 9,8%) avec 19 autres communes : dix d'entre elles sont en couronne limitrophe et neuf en couronne périphérique. Se constate une forte concentration de ces communes dans la partie centrale de l'unité urbaine et, au nord, dans la vallée de la Lys.

La cinquième catégorie, celle des taux les plus faibles de familles monoparentales (inférieurs à 8,1%), réunit 23 communes généralement peu denses, dont 21 communes en couronne périphérique contre seulement deux en couronne limitrophe. Deux principaux secteurs se distinguent : le sud-est et le nord-ouest. Néanmoins, le taux minimal se constate à Englos à l'ouest : 3,9%.

Carte 5 : Les familles monoparentales dans l'unité urbaine de Lille



LA TRÈS FORTE CONCENTRATION DES EMPLOIS AIDÉS

La carte de la part des emplois aidés dans la population active occupée présente un profil différent de la précédente. Elle se caractérise par l'existence de deux pôles centraux, au fort taux d'emplois aidés, qui s'opposent au nord-ouest et au sud-est à des taux bas.

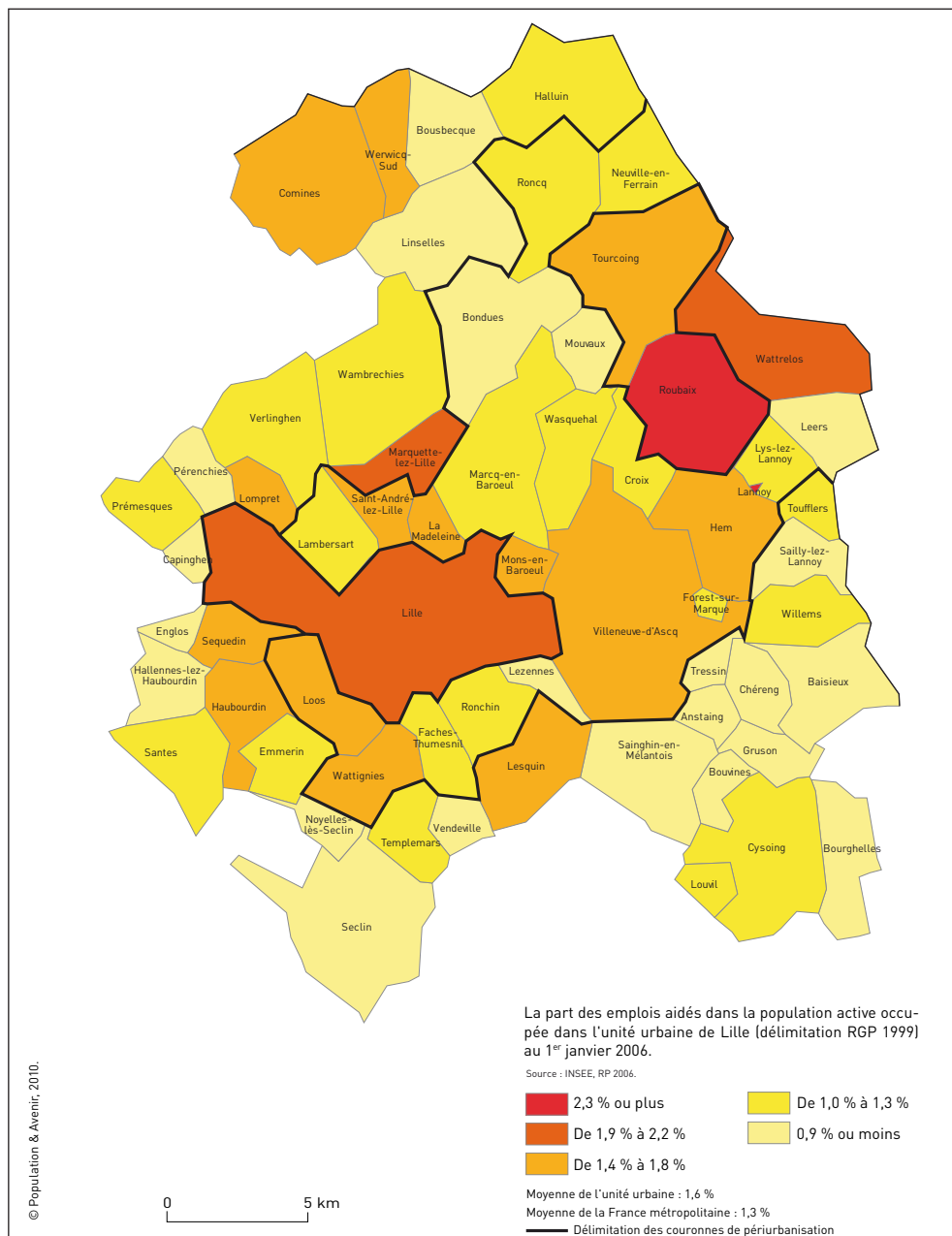
La catégorie des taux élevés d'emplois aidés (supérieurs à 2,2%) ne compte que deux communes : la commune-centre de Roubaix, avec le record de 3,4%, et une commune de la couronne limitrophe : Lannoy, commune à très faible superficie (seulement 0,1 km²) voisine de Roubaix, dont elle constitue d'une certaine manière un « quartier indépendant ».

Contrairement à l'indicateur précédent, la commune-centre de Lille se caractérise par un pourcentage d'emplois aidés (1,9%) sensiblement supérieur à la moyenne de l'unité urbaine (1,6%). La présence de nombreux emplois publics dans la commune peut expliquer l'appartenance de Lille à la classe des communes au taux d'emplois aidés moyennement élevé. Outre Lille, les taux moyennement élevés d'emplois aidés (compris entre 1,9 et 2,2%), concernent une commune de la couronne limitrophe, Wattrelos, et une commune de la couronne périphérique, Marquette-lez-Lille.

La catégorie des taux moyennement faibles d'emplois aidés (compris entre 1 et 1,3%) compte 21 communes, en nombre à peu près égal dans les couronnes limitrophe et périphérique, respectivement 10 et 11. Ce sont des communes géographiquement assez dispersées.

Enfin, la cinquième catégorie des taux faibles d'emplois aidés (inférieurs à 1%) distingue 22 communes. Ces dernières se concentrent fortement dans la couronne périphérique (18 communes), puisque seules quatre d'entre elles sont en couronne limitrophe. Deux principaux secteurs apparaissent clairement : le sud-est, avec le taux le plus bas à Gruson (0,2%), et un ensemble de quatre communes contiguës au nord, dont deux du Triangle d'Or.

Carte 6 : Les emplois aidés dans l'unité urbaine de Lille



LA GÉOGRAPHIE LILLOISE DE L'EXCLUSION SELON LES INDICATEURS FISCAUX

LA CONCENTRATION CENTRALE DU REVENU FISCAL MÉDIAN DES MÉNAGES

La géographie du revenu fiscal médian des ménages recouvre celle du pourcentage des emplois aidés, mais avec des pôles élargis. Deux secteurs aux bas revenus fiscaux médians des ménages s'opposent donc aux autres communes de l'unité urbaine.

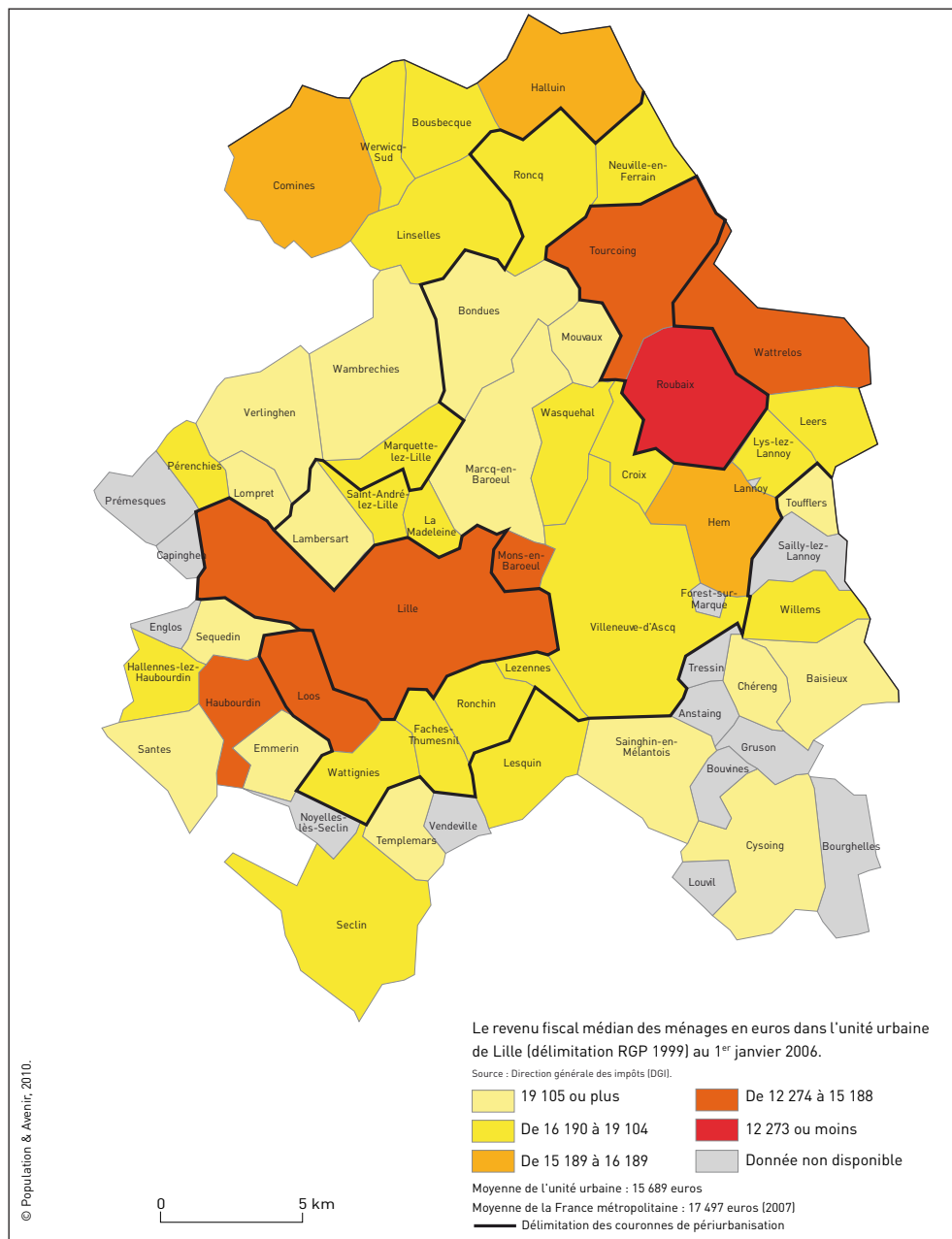
La catégorie des faibles revenus fiscaux médians des ménages (inférieurs à 12 274 euros) ne compte qu'une seule commune, la commune-centre de Roubaix, avec 9 012 euros. C'est la seule commune de l'unité urbaine de Lille se situant sous le seuil de 10 000 euros, ce qui confirme son image de ville populaire, très touchée par le déclin du textile. À l'échelle de la France métropolitaine, seules les communes de l'est du département du Nord, autour de Valenciennes (dont Denain) et de Maubeuge, ont d'aussi faibles revenus fiscaux médians des ménages.

Six communes composent la catégorie des revenus fiscaux médians moyennement faibles des ménages (compris entre 12 274 et 15 188 euros). Il s'agit d'abord des deux autres communes-centres, Lille et Tourcoing, avec un revenu fiscal médian des ménages, respectivement de 14 215 et 12 823 euros, inférieur à la moyenne de l'unité urbaine (15 689 euros). Les quatre autres communes de cette catégorie sont pour trois d'entre elles dans la couronne limitrophe et une dans la couronne périphérique. Ces communes ont soit un héritage industriel important, soit de nombreux logements sociaux.

Les revenus fiscaux médians moyennement élevés des ménages (compris entre 16 190 et 19 104 euros) concernent un tiers des communes de l'unité urbaine, soit 22, mais près de la moitié des communes renseignées pour cet indicateur. 13 d'entre elles se situent dans la couronne limitrophe et neuf dans la couronne périphérique. Se constate une forte concentration de revenus fiscaux médians des ménages moyennement élevés à l'est de Lille et au nord de l'unité urbaine.

Enfin, la cinquième catégorie, celle des revenus fiscaux médians élevés des ménages (supérieurs à 19 104 euros), touche essentiellement des communes de la couronne périphérique, soit douze, et seulement quatre de la couronne limitrophe, qui appartiennent au fameux Triangle d'Or. Se distinguent notamment, au sud-est de l'unité urbaine, les périphéries lointaines du Mélantois faiblement peuplées et le nord-ouest de Lille, où, avec 29 272 euros, Lompret bénéficie du revenu médian maximum des ménages.

Carte 7 : Le revenu fiscal médian des ménages dans l'unité urbaine de Lille



UNE CONCENTRATION CENTRALE INVERS E AVEC LA PART DE M NAGES FISCAUX NON IMPOS S

La carte de la proportion des m nages fiscaux non impos s dans le total des m nages fiscaux pr sente une physionomie assez semblable   la pr c dente, mais avec un ordre inverse des deux secteurs aux plus forts taux pour l'intensit  de l'exclusion.

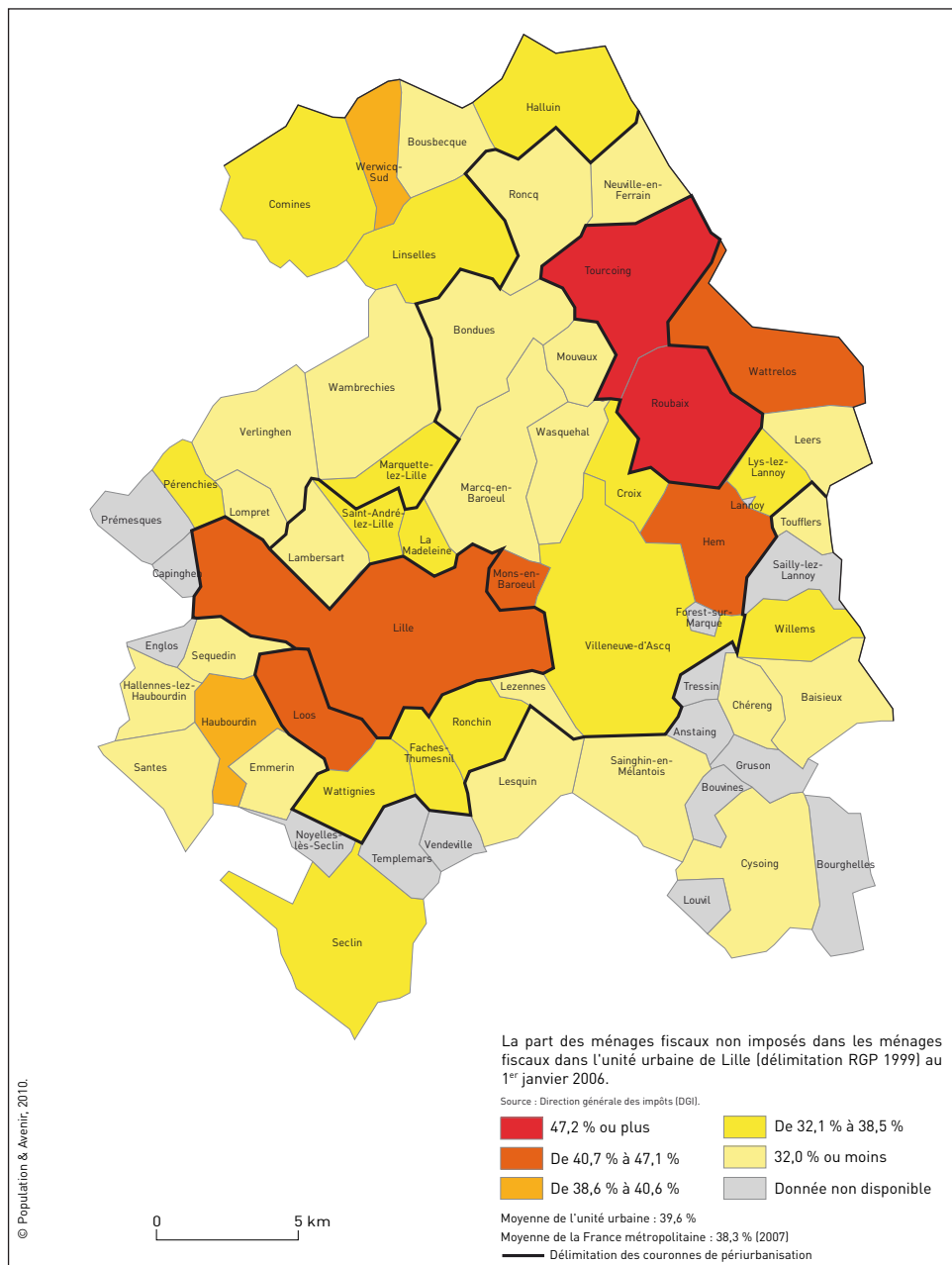
En effet, la cat gorie des taux  lev s de m nages fiscaux non impos s (sup rieurs   47,1 %) se localise dans les deux communes-centres du versant nord-est, les plus fortement touch es par la reconversion industrielle : Roubaix, avec le taux maximum de 58,5 %, et Tourcoing.

Cinq communes composent la cat gorie des taux moyennement  lev s de m nages fiscaux non impos s (compris entre 40,7 et 47,1 %). Il s'agit notamment de la commune-centre de Lille, avec un taux de m nages fiscaux non impos s (43 %) n anmoins sup rieur   la moyenne de l'unit  urbaine (39,6 %). S'ajoutent dans cette cat gorie quatre communes de la couronne limitrophe : deux communes de r sidence de classes populaires   c t  de Lille (Loos et Mons-en-Baroeul) et deux communes de tradition industrielle proches de Roubaix-Tourcoing (Hem et Wattrelos).

La cat gorie des taux moyennement faibles de m nages fiscaux non impos s (compris entre 32,1 et 38,5 %) compte quinze communes, en nombre   peu pr s  gal entre les couronnes limitrophe et p riph rique, respectivement 8 et 7 communes.

Enfin, la cinqui me cat gorie des taux faibles de m nages fiscaux non impos s (inf rieurs   32,1 %) r unit le tiers des communes (23), mais presque la moiti  des communes renseign es. Neuf se situent dans la couronne limitrophe et 14 dans la couronne p riph rique. La carte souligne un vaste secteur au nord de Lille, correspondant au Triangle d'Or  largi, avec onze communes en contiguit , dont le taux minimum   Lompret : 17,8 %.

Carte 8 : Les ménages fiscaux non imposés dans l'unité urbaine de Lille



L'HYPERCONCENTRATION CENTRALE POUR LES LIMITES DU 1^{ER} DÉCILE DU REVENU DES MÉNAGES

La géographie des limites du 1^{er} décile du revenu fiscal des ménages distingue deux secteurs aux limites basses comptant chacun deux communes.

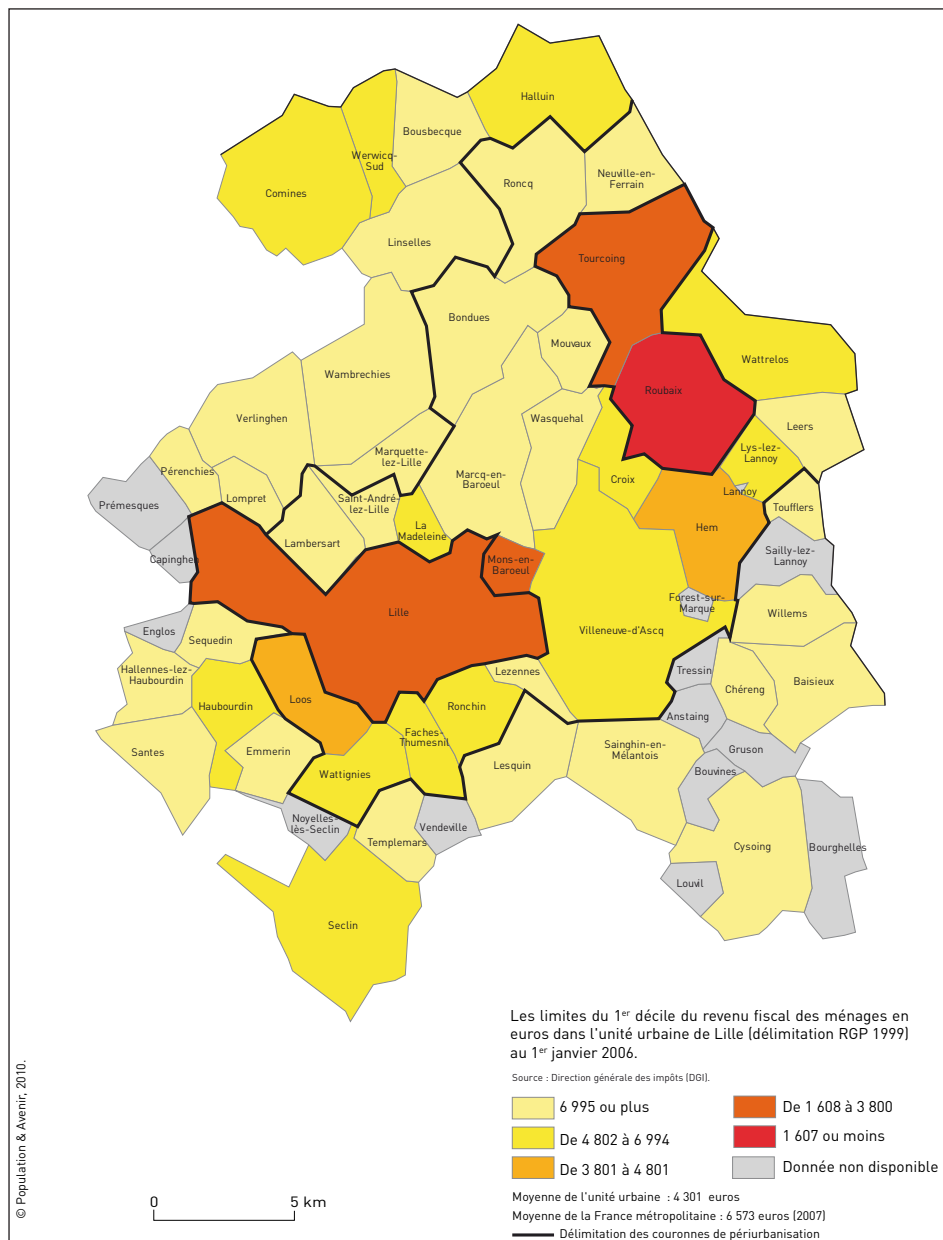
La catégorie des limites faibles du 1^{er} décile du revenu fiscal des ménages (inférieures à 1 608 euros) ne concerne qu'une seule commune, la commune-centre de Roubaix, avec un niveau extrêmement bas : 280 euros, soit un niveau inférieur au RMI. Même s'il existe sans doute une part de revenus informels, une limite aussi faible témoigne d'une grande pauvreté dans cette commune.

Trois communes composent la catégorie des limites moyennement faibles du 1^{er} décile du revenu fiscal des ménages (comprises entre 1 608 et 3 800 euros). Il s'agit d'abord des communes-centres de Lille et Tourcoing, avec une limite du 1^{er} décile du revenu fiscal des ménages inférieure à la moyenne de l'unité urbaine (4 301 euros), et d'un niveau extrêmement bas, respectivement 2 405 et 3 056 euros. S'ajoute une seule commune de la couronne limitrophe : Mons-en-Baroeul.

La catégorie des limites moyennement élevées du 1^{er} décile du revenu fiscal des ménages (comprises entre 4 802 et 6 994 euros) compte treize communes, soit huit dans la couronne limitrophe et cinq dans la couronne périphérique.

Enfin, la cinquième catégorie des limites élevées (supérieurs à 6 994 euros) du 1^{er} décile du revenu fiscal des ménages distingue la majorité des communes renseignées, soit 29, avec une plus forte proportion dans la couronne périphérique (19 communes) que dans la couronne limitrophe (10 communes). La carte met en évidence un vaste secteur continu de 14 communes au nord de Lille, incluant le Triangle d'Or, dont la limite la plus élevée de 12 739 euros à Bondues, commune qui se caractérise par une urbanisation presque uniquement sous forme de lotissements autour d'un golf. Les autres secteurs ayant des limites élevées du 1^{er} décile du revenu fiscal des ménages se composent essentiellement de communes faiblement peuplées.

Carte 9: Les limites du 1^{er} décile du revenu fiscal des ménages dans l'unité urbaine de Lille



LA G GROPHIE LILLOISE DE L'EXCLUSION SELON LE SURENDETTEMENT : UNE CERTAINE DISPERSION

La carte de la part des personnes surendett es dans la population de 20 ans ou plus se diff rencie sensiblement de celle des limites du 1^{er} d cile du revenu fiscal des m nages. Trois secteurs principaux aux forts taux de surendett s, se composant chacun de 2 communes, se signalent : le versant nord-est, l'est de Lille et l'ouest de Lille.

La cat gorie des taux  lev s de surendett s (sup rieurs   0,81 %) compte cinq communes. Il s'agit d'abord des deux communes-centres du versant nord-est : Roubaix et Tourcoing, ainsi que de deux communes de la couronne limitrophe : Lannoy, avec le taux maximum de 1,03 %, et Mons-en-Baroeul. S'ajoute enfin une commune de la couronne p riph rique : Haubourdin.

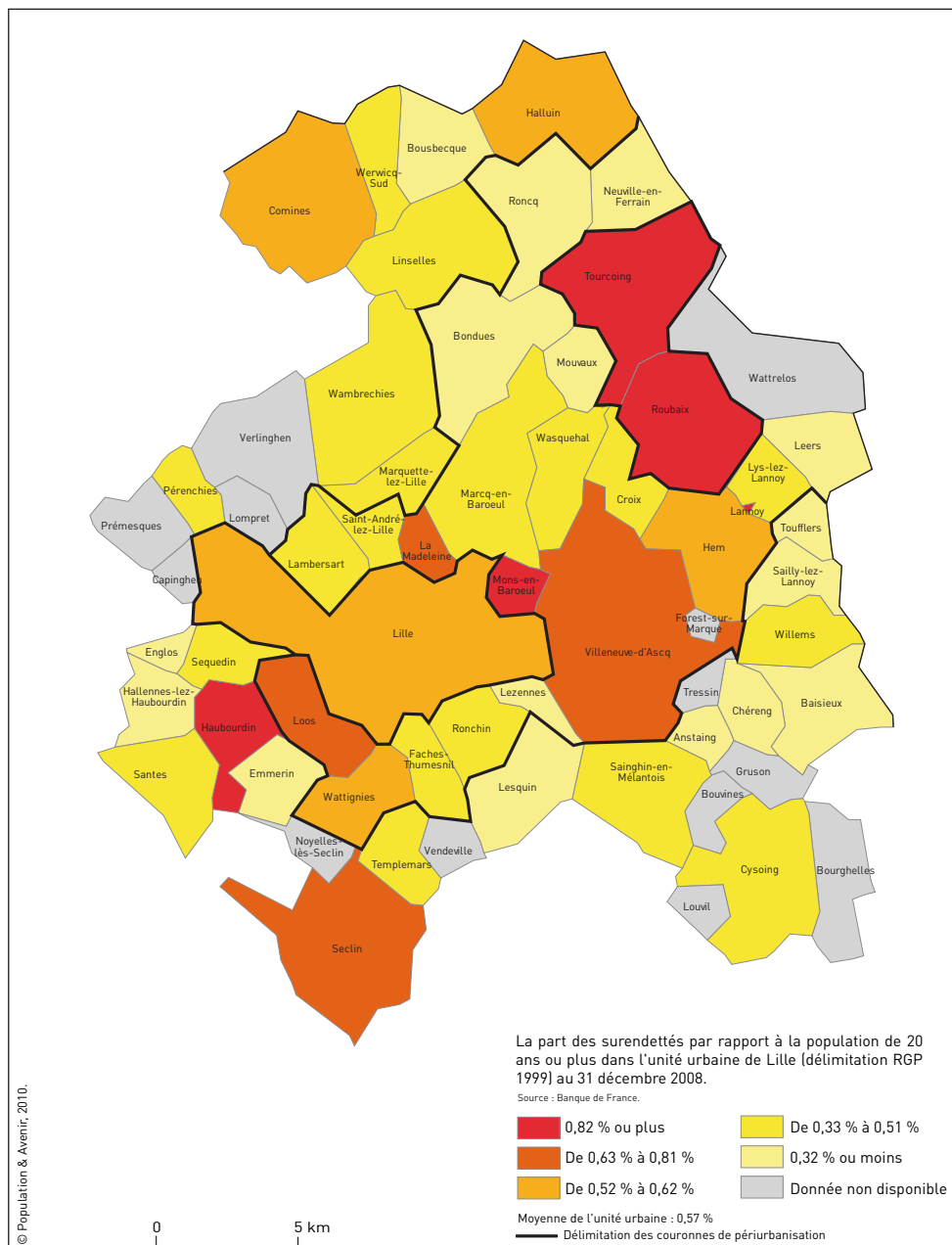
La cat gorie des taux moyennement  lev s de surendett s (compris entre 0,63 et 0,81 %) se localise dans quatre communes, soit trois en couronne limitrophe jouxtant Lille, La Madeleine, Loos et Villeneuve-d'Ascq, et une dans la couronne p riph rique : Seclin au sud de l'unit  urbaine.

Quant   la commune-centre de Lille, son taux de surendett s (0,52 %) est l g rement inf rieur   la moyenne de l'unit  urbaine (0,57 %), la classant pr cis ment dans la cat gorie des cinq communes   taux moyen. Cette situation peut s'expliquer par le fait que les populations marginales ne disposent gu re de comptes bancaires, et que les jeunes adultes en difficult  qui s'y concentrent d pendent de leurs parents.

La cat gorie des taux moyennement faibles de surendett s (compris entre 0,33 et 0,51 %) concernent dix-neuf communes, r parties entre 8 communes dans la couronne limitrophe et 11 dans la couronne p riph rique.

Enfin, la cinqui me cat gorie, celle des taux faibles de surendett s (inf rieurs   0,33 %) regroupe seize communes, principalement   dominante pavillonnaire et faiblement peupl es : six se situent en couronne limitrophe et dix en couronne p riph rique. Au sein de cette cat gorie, trois communes, Anstaing, Englos et Sailleylez-Lannoy, n'ont pas de personnes surendett es. La carte signale un ensemble de cinq communes contigu es dans la moiti  nord de l'unit  urbaine, dont deux du Triangle d'Or, ainsi que six communes discontinu es   l'est, et cinq au sud de Lille.

Carte 10: Les surendettés dans l'unité urbaine de Lille



LA G GROPHIE LILLOISE DE L'EXCLUSION SELON LES INDICATEURS SOCIAUX DES CAISSES D'ALLOCATION FAMILIALE (CAF)

LES DEUX P LES CENTRAUX DU TAUX DE RMI

La g ographie de la part de la population couverte par un membre b n ficiant du RMI (revenu minimum d'insertion) dans la population  g e de 0   64 ans permet de souligner l'existence de deux secteurs aux forts taux, comportant deux communes au nord-est et trois communes au centre de l'unit  urbaine, qui s'opposent aux communes aux faibles taux au nord et au sud-est.

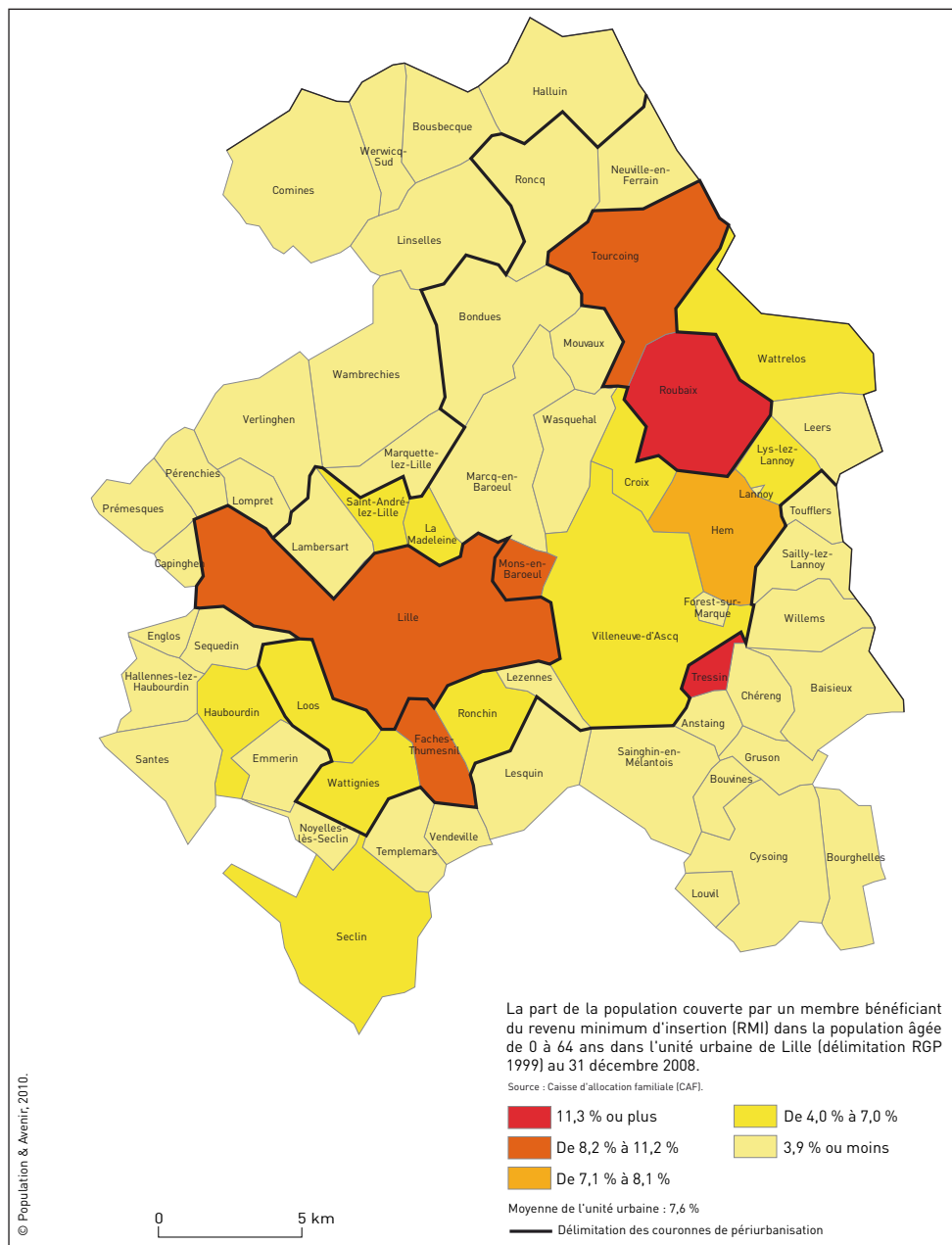
La cat gorie des taux  lev s de population couverte par le RMI (sup rieurs   11,2%) ne compte que deux communes, dont l'une des communes-centres du versant nord-est, Roubaix, avec le taux maximum (19,2%), plus du double de la moyenne. La pr sence de l'autre commune de cette cat gorie, Tressin, peut  tonner, car cette commune se situe dans un secteur de communes pris es par les acc dants   la propri t  et les classes moyennes. La CAF a n anmoins confirm  la justesse des chiffres, bien qu'il n'y ait, *a priori*, aucun «point d'accumulation» apparent qui cr erait un biais sur cette commune (type foyer d'insertion, centre d'h bergement et de r insertion sociale CHRS, Communaut  Emma s ou association caritative faisant office d'adresse administrative pour des SDF par exemple). Toutefois, une nouvelle recherche de la CAF a permis de d celer un  l ment. Des gens du voyage auraient choisi la possibilit  d' lire domicile aupr s d'une habitante de Tressin. Cet  l ment  quivaldrait donc   «point d'accumulation».

La commune-centre de Lille se situe dans la cat gorie des quatre communes aux taux moyennement  lev s de RMI (compris entre 8,2 et 11,2%), avec un pourcentage (10,2%) sensiblement sup rieur   la moyenne de l'unit  urbaine (7,6%). L'autre commune-centre du nord-est, Tourcoing, compte un taux proche, c'est- -dire 9,9%. S'ajoutent dans cette cat gorie de taux moyennement  lev s deux communes de la couronne limitrophe, Mons-en-Baroeul et Faches-Thumesnil, qui appara t pour la premi re fois parmi les communes   l'exclusion moyennement  lev e.

Les taux moyennement faibles de population couverte par le RMI (compris entre 4,0 et 7,0%) distinguent onze communes, soit neuf dans la couronne limitrophe, au nord ou   l'est de l'unit  urbaine, et deux dans la couronne p riph rique. Ces onze communes ont chacune plus de 10 000 habitants.

Enfin, les taux faibles de population couverte par le RMI (inf rieurs   4,0%) regroupent plus des deux tiers des communes, soit 44. Ces derni res se localisent pr f rentiellement dans la couronne p riph rique (33) et sont faiblement peupl es. La carte distingue deux principaux secteurs: tout le quart nord-ouest de l'unit  urbaine, dont le Triangle d'Or, avec 19 communes, et le sud-est, avec 15 communes. Entrent aussi dans cette cinqui me cat gorie quatre communes au sud-ouest de Lille, dont Englos, o  se constate un taux nul de RMistes: cas assez rare pour une commune p riurbaine, mais cette derni re pr sente en r alit  un caract re para-urbain marqu .

Carte 11 : La population couverte par le RMI dans l'unité urbaine de Lille



LA PART MAXIMUM DES ALLOCATIONS AUX ADULTES HANDICAP S (AAH) HYPERCONCENTR E

La carte de la part de la population allocataire de l'AAH dans la population totale distingue deux secteurs de l'unit  urbaine aux forts taux : le nord-est (deux communes) et le centre (trois communes).

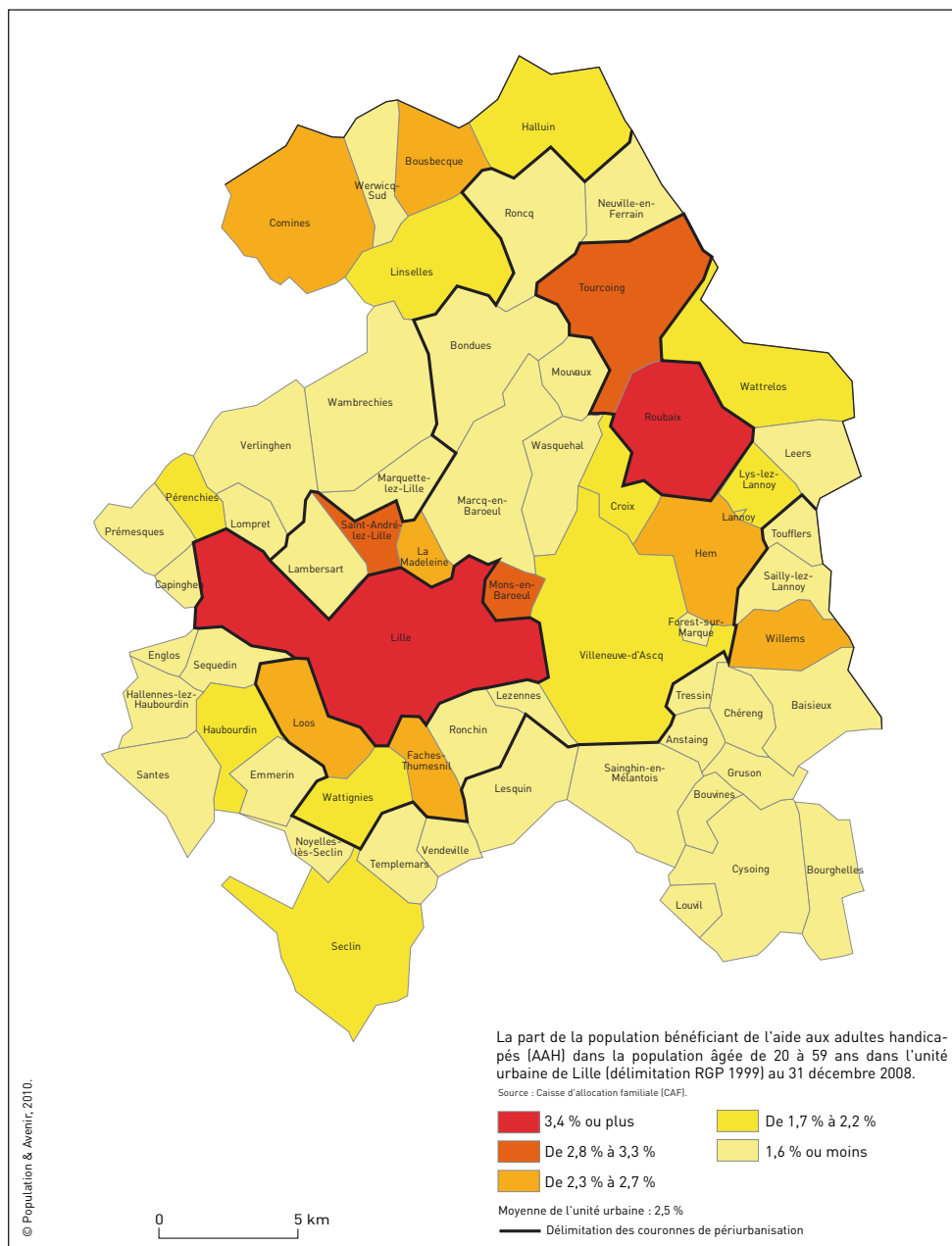
La cat gorie des taux  lev s d'allocataires de l'AAH (sup rieurs   3,3 %) ne compte que deux communes, les communes-centres de Roubaix, avec comme fr quemment le taux maximum (4,2 %), et de Lille (3,4 %), dont le pourcentage est tr s sensiblement sup rieur   la moyenne de l'unit  urbaine (2,5 %).

La troisi me commune-centre, Tourcoing (3,2 %), appartient   la cat gorie des quatre communes aux taux moyennement  lev s d'allocataires de l'AAH (compris entre 2,8 et 3,3 %), avec deux communes de la couronne limitrophe de Lille relativement peupl es : Mons-en-Baroeul et Saint-Andr -lez-Lille. Cette derni re appar it pour la premi re fois dans ce type de cat gorie, du fait de la pr sence d'un  tablissement d'accueil de personnes handicap es.

Quant   la cat gorie des taux moyennement faibles d'allocataires de l'AAH (compris entre 1,7 et 2,2 %), elle regroupe onze communes moins peupl es, mais ayant cependant toutes plus de 7 000 habitants. Six d'entre elles se situent en couronne limitrophe et cinq en couronne p riph rique.

Enfin, la cinqui me cat gorie des taux faibles d'allocataires de l'AAH (inf rieurs   1,7 %) compte plus des deux tiers des communes de l'unit  urbaine, exactement 39. Ces derni res se localisent en majorit  en couronne p riph rique (28), dans des communes tr s faiblement peupl es. La couronne limitrophe en comprend n anmoins 11. La carte distingue deux principaux secteurs : le sud-est, avec 15 communes continues, et le centre-nord, avec 11 communes, incluant le Triangle d'Or. Mais le taux le plus faible se situe au centre-est,   Sailly-Lez-Lannoy : 0,3 %. Il existe une certaine logique dans cette r partition. Les handicap s qui ont des difficult s   se d placer, sauf s'ils demeurent dans un  tablissement,  vitent si possible l'habitat p riurbain offrant moins de transports en communs et de commerces de proximit .

Carte 12: Les adultes handicapés aidés dans l'unité urbaine de Lille



ALLOCATION DE PARENT ISOLÉ (API) :
UNE CONCENTRATION DIFFÉRENCIÉE DANS LES DEUX ZONES CENTRALES

La géographie de la part de la population bénéficiant de l'API dans la population féminine âgée de 15 à 49 ans distingue deux ensembles aux taux élevés ou moyennement élevés : deux communes du nord-est et trois du centre, auxquels s'ajoute une commune en discontinuité du sud-ouest.

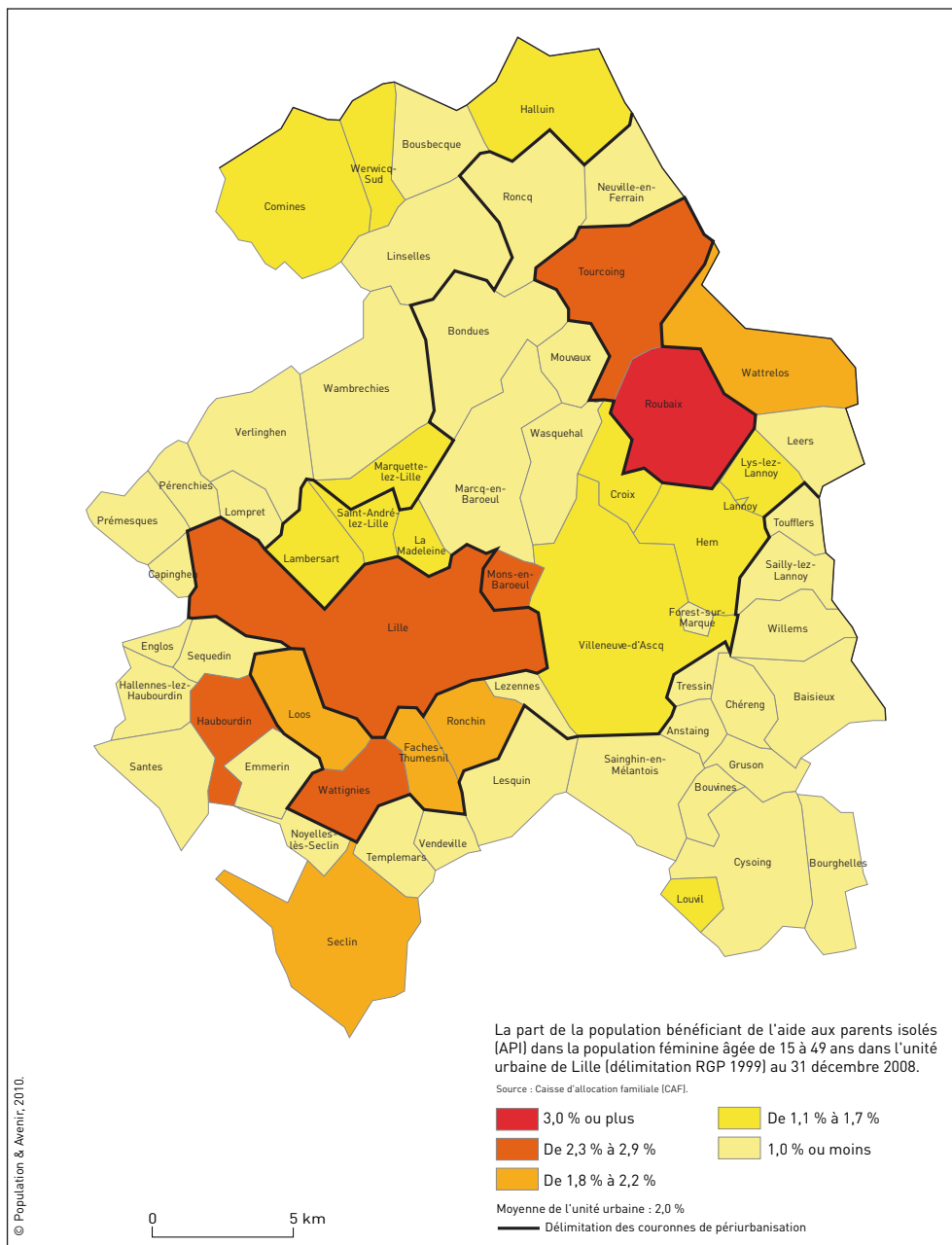
La catégorie des taux élevés de bénéficiaires de l'API (supérieurs à 2,9 %) compte uniquement une commune, la commune-centre de Roubaix, avec le taux maximum de 4,7 %.

Cinq communes composent la catégorie des taux moyennement élevés. Il s'agit d'abord des communes-centres de Lille et Tourcoing, chacune avec un pourcentage de bénéficiaires de l'API (respectivement 2,3 et 2,9 %) supérieur à la moyenne de l'unité urbaine (2,0 %). S'ajoutent dans cette catégorie deux communes de la couronne limitrophe, Mons-en-Baroeul et Wattignies, et une de la couronne périphérique, Haubourdin.

La catégorie des taux moyennement faibles de bénéficiaires de l'API (compris entre 1,1 et 1,7 %) compte treize communes, soit huit dans la couronne limitrophe, principalement entre Lille et Roubaix, dont Villeneuve-d'Ascq, et cinq dans la couronne périphérique, dont trois situées au nord dans la vallée de la Lys.

Enfin, la cinquième catégorie, celle des taux les plus faibles de bénéficiaires de l'API (inférieurs à 1,1 %), regroupe une large majorité des communes de l'unité urbaine, soit 38, surtout dans la couronne périphérique (29), la couronne limitrophe en comprenant donc neuf. La carte fait notamment apparaître deux secteurs : d'une part, seize communes du sud-est, avec un taux nul de bénéficiaires de l'API à Bourghelles, Gruson, et Sailly-lez-Lannoy, et, d'autre part, quatorze communes du nord-ouest, incluant le Triangle d'Or. Parmi les autres communes non situés dans ces deux secteurs, se signalent Forest-sur-Marque et Noyelles-lès-Seclin avec un taux nul.

Carte 13: Les parents isolés aidés dans l'unité urbaine de Lille



Carte 14: La g ographie de l'exclusion dans l'unit  urbaine de Lille

